

Conseil Municipal de Lestiac

Séance du 07 février 2019

Une convocation a été adressée par le Maire à chaque membre du Conseil Municipal le 30 janvier 2019.
La séance est ouverte à 19 heures.

PRESENTS : MM. MORENO, FOURCADE (présent jusqu'à 20 h 20), GUENANT, BOUCHET, DUPONT, OUCHEN, Mmes MAILLOU, LAVILLE, SANCIER, PINELLI, GUILLERY-DENONAIN.

EXCUSES : M. FOURCADE avec pouvoir Mme BECUWE (à partir de 20 h 20), Mme PINELLI avec pouvoir M. DUPONT

ABSENTE : Mme IRIARTE.

Secrétaire de séance : Mme LAVILLE Monique

Délibération 2019-007 : approbation du compte rendu de la séance du 25 janvier 2019

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la séance du 25 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

Délibération 2019-008 : habitat partagé – validation de l'APD et des financements

Pour faire suite à la délibération en date du 20 décembre 2018, Monsieur Bouchet présente l'Avant-Projet Définitif modifié établi par le Cabinet d'Architectes l'Atelier Archiréva et validé par le Cabinet de Contrôle Qualiconsult.

Au stade de l'APD, le montant prévisionnel définitif des travaux est estimé à 643.000 € HT. L'opération globale est arrêtée à 789.255,33 € HT.

Après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents [M. Dupont et Mme Pinelli (pouvoir M. Dupont) votent contre], le Conseil Municipal :

- valide le projet d'Habitat Partagé, au stade de l'Avant-Projet Définitif pour un montant de travaux H.T. de 643.000 €.
- valide le montant total de l'opération pour un montant HT de 789.255,33 €.
- sollicite pour ce projet une aide financière aussi élevée que possible :
 - de l'Etat au titre de la DSIL
 - du Département
 - de la Région
 - de la Carsat
 - de Agirc Arrco
 - de Leader
 - de la M.S.A.
- sollicite auprès de la CARSAT un prêt à taux 0 pour un montant de 318.923 €.
- autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Pour ce point de l'ordre du jour, M. Dupont quitte la séance.

M. Fourcade quitte la séance et donne pouvoir de le représenter à Mme Becuwe.

Délibération 2019-008 : personnel communal - Agent contractuel à durée indéterminée

Le Maire informe que Brigitte Armand a travaillé en qualité d'agent contractuel durant 6 ans – 17 h 30 par semaine, en application de la Loi du 26 janvier 1984.

A compter du 16 février 2019, elle bénéficiera d'un contrat à durée indéterminée.

Cette modification du contrat conduisant à la création d'un nouvel emploi, une déclaration de vacance d'emploi sera adressée au Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour la création d'un poste d'agent contractuel, de 17 h 30 par semaine, à durée indéterminée à compter du 16 février 2019.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 20 heures 30.

Guy Moréno	Laurent Fourcade	Pierre Guénant	Daniel Bouchet
Marie-Pierre Becuwe	Brigitte Iriarte (absente)	Francine Maillou	Micheline Pinelli (pouvoir M. Fourcade)
Monique Laville	Benoît Dupont	F. Guillery-Denonain	Jamel Ouchen
Claire Sancier			